

.Question sur le Chiisme 1 : La rupture du jeûne

<"xml encoding="UTF-8?>

Question sur le Chiisme 1 : La rupture du jeûne.

Voici le premier article des questions sur le Chiisme. C'est articles ont pour but de répondre à d'extraordinaires mensonges propagés par des fanatiques malhonnêtes afin de maintenir la discorde entre les Musulmans et de ruiné la réputation de la communauté Islamique Chiite. C'est personnes ont pour méthode d'utiliser des traditions faibles, reconnues comme faible par les Ulémas Chiites (biensur ils ne vous diront pas que les savant Chiites ne reconnaissent pas ses traditions) ou fausses, soit en déformant les croyances Chiites pour donner des interprétations sur lesquels eux fantasment. Des questions comme l'heure de la rupture du jeûne, les ablutions, la turbah, le Coran, le mushaf de Fatima la flagellation, des citations de livres etc... qui seront postés de manière progressive clair et précise.

Question sur le Chiisme 1

Pourquoi les Chiites romptent-ils le jeûne lorsqu'il fait nuit et pas au début de la déclinaison solaire comme le font les Sunnites ?

Les Chiites préservent le jeûne jusqu'a ce qu'il fasse nuit, parcqu'il s'agit d'un commandement de Dieu, dans le Coran.

" Manger et buvez jusqu'a ce que se distingue, pour vous, le fil blanc de l'aube du fil noir de la nuit. Puis jeûnez jusqu'a la nuit " (thouma atimouw syiam ila layl) - Sourate al-Baqarah,
verset 187

Ce verset est clair et sans équivoque, il faut jeûner jusqu'a la nuit et pas au déclin du soleil. Les hadiths Sunnite qui disent qu'il faut rompre le jeûne au déclin du soleil sont en opposition totale avec le Saint Coran. Tout contradiction avec le Coran est rejeté parcqu'il ne peut y'avoir de contradiction entre le Coran et les hadiths de la Sunna. Le Coran est la source première du .Musulman, c'est pourquoi les Chiites romptent le jeûne lorsqu'il fait nuit